



HAS - Projet stratégique 2019 - 2024

01/07/2018

« L'élaboration du projet stratégique 2019-2024 répond au contexte interne de l'institution et aux évolutions majeures à l'œuvre au sein du champ de la Santé.

Dans l'ensemble du document il sera fait référence au champ de la Santé, au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, intégrant les secteurs sanitaire, social et médico-social, le définissant comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La HAS reprend à son compte les principales avancées par la charte d'Ottawa, affirmant que la « La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu. » »

Dans ce rapport la HAS présente ses ambitions déclinées en 6 grands axes stratégiques, eux-mêmes déclinés en 15 grands objectifs.